

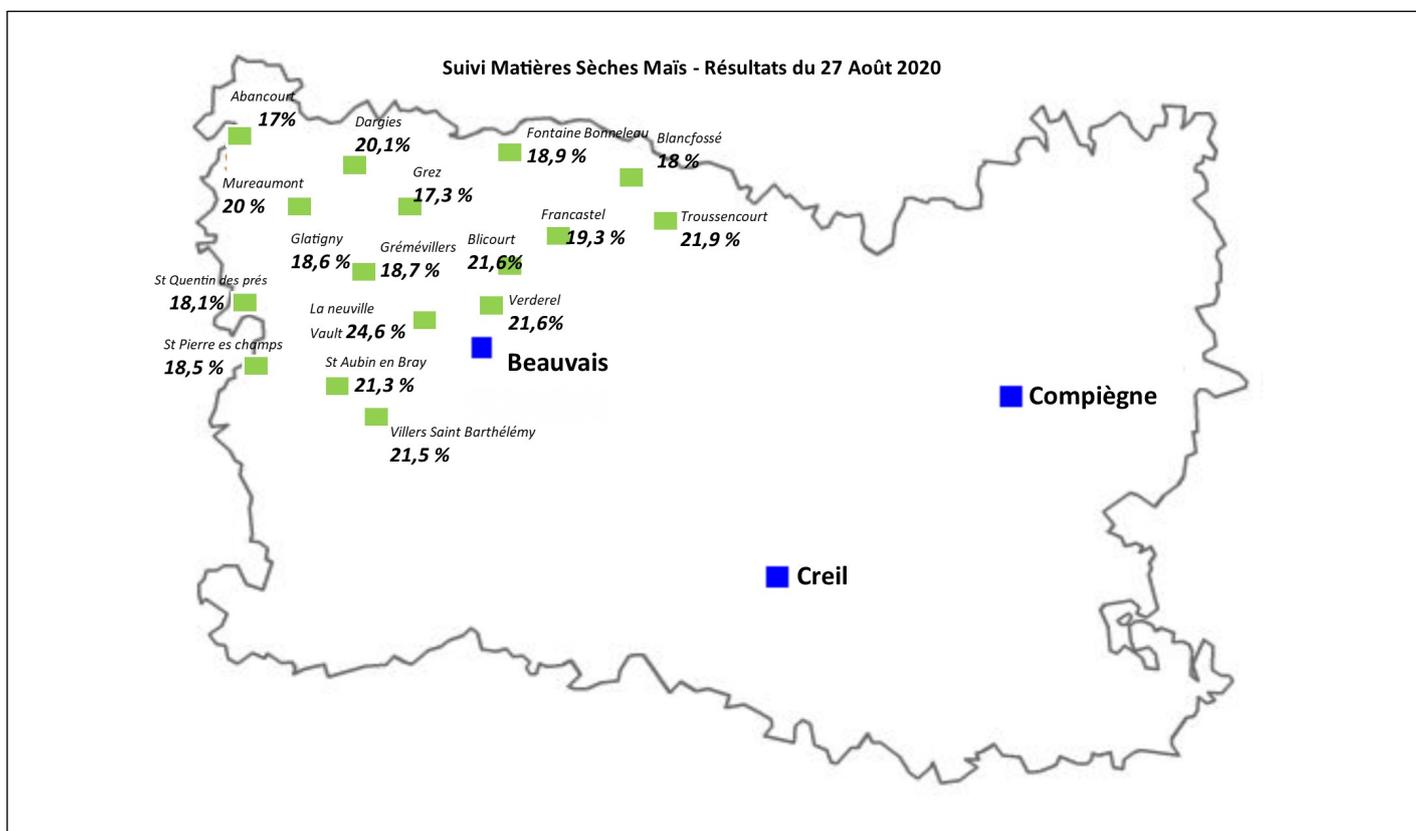


Beauvais, le 30 août 2020

Maïs Fourrage :

Les récoltes se feront attendre !

Les taux de matière sèche mesurés au 27 Aout sur les différents sites oscillent entre 17,0 % et 24,6 % de MS avec une moyenne à **19,7 %**, soit une évolution d'environ 2 points de MS en une semaine. Avec les températures fraîches, la pluviométrie et l'humidité des sols, force est de constater que l'évolution de la maturité est limitée.



Avoir assez de nourriture jusqu'à la récolte tout en laissant le temps au nouveau maïs de s'exprimer

Les ensilages s'annonçant plus tardifs que les dernières années, il faudra tout d'abord s'assurer des stocks suffisants en silo à ce jour. La fermentation du maïs ensilage requiert 3 semaines au minimum. Mais ce délai ne correspond qu'à la stabilisation du fourrage en tant que telle. La disponibilité maximale de l'amidon ne

sera atteinte que 2 à 3 mois après la récolte. C'est le délai vers lequel il faut tendre si l'on souhaite maximiser les performances toute l'année. Cela requiert un report de stock conséquent, jusqu'à la fin de l'année civile environ, nécessitant une capacité de stockage en silo 20 à 30 % supérieure aux besoins annuels du troupeau, mais qui s'amortira sur le temps grâce à une transition optimale (meilleures performances lait/taux, moins de problèmes métaboliques et de reproduction...)

Toutes les solutions sont donc à étudier pour non seulement avoir assez de nourriture jusqu'à la récolte, mais aussi si possible pour laisser le temps au nouveau maïs de s'exprimer au maximum.

Pour cet automne, l'idée sera dans tous les cas de retarder le plus possible l'ouverture du nouveau silo :

- En priorité, chercher à valoriser le pâturage en profitant de la pousse actuelle encore intéressante, en privilégiant les catégories aux moindres besoins : bovins viande, génisses gestantes ou à inséminer cet hiver, laitières en fin de lactation si possibilité d'alloter...
- Réserver le maïs ensilage aux vaches laitières, les autres catégories à l'étable pouvant être nourries à base de paille ou herbe récoltée.
- Pour les vaches laitières, l'utilisation de coproduits de qualité tels que le corn feed, la fibre de blé, mais aussi la nouvelle pulpe surpressée à partir d'octobre (après 3 semaines de stabilisation idéalement) permettra de « rallonger » le silo de maïs cet automne.
- L'achat de « vieux » maïs en silo fait aussi partie des solutions si des opportunités existent, en veillant encore une fois, à assurer une stabilisation en cas de déplacement de silo.
- Pour les années à venir, l'ajustement de l'assolement pour assurer un stock de 14-15 mois au moment de la récolte sera nécessaire. Un bilan de vos besoins réels en maïs devra être fait avec l'aide de votre conseiller d'élevage en tenant compte du contexte d'exploitation et de vos objectifs. L'anticipation coûtant toujours moins cher que la réaction dans l'urgence...

Evaluer le prix du maïs sur pied

L'estimation du prix du maïs fourrage sur pied repose sur le principe d'équivalence entre le produit de la vente du fourrage sur pied et le produit qui aurait été obtenu par le producteur avec la vente du grain. Le prix négocié dépendra également de la qualité du maïs, l'objectif pour un éleveur étant d'ensiler un maïs riche en grains, entre 30 et 35% de MS plante entière, avec un appareil végétatif vert.

Au regard du contexte céréaliier du moment (prix du maïs grain sur le marché à terme de l'ordre de 200 à 220 €/t, taxes et frais de séchage à déduire), le prix du maïs sur pied pourrait s'établir aux environs de 85-90 € la tonne de MS, soit de l'ordre de 1350-1400 € pour un beau maïs à 16 t MS (équivalent à 85-90 qx en grains)

Le tableau ci-dessous vous indique une fourchette de prix à la tonne de matière sèche sur pied selon le prix net attendu en maïs grain et le rendement ensilage estimé.

Rendement maïs fourrage (potentiel grain à 15%) Prix net maïs grain €/t	12 à 14 t MS (65 à 80 qx)	14 à 16 t MS (80 à 95 qx)	16 à 18 t MS (95 à 105 qx)
150 €	73	79	84
160 €	78	85	90
170 €	83	90	96
180 €	89	96	101

Ce prix indicatif est susceptible de varier selon l'offre et la demande du secteur, la qualité du maïs proposé et le prix du marché du maïs grain au moment de la transaction. Cette approche ne prend pas en compte le risque de pénalisation du potentiel du blé qui suivra le maïs grain récolté tardivement cette année en comparaison d'un précédent ensilé et d'une parcelle libre début octobre.

Vincent YVER – Chambre d'Agriculture de l'Oise

Vincent LECONTE – Avenir Conseil Elevage

L'équipe régionale Maïs Fourrage

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Oise



Chambre d'Agriculture de l'Oise
Service Productions et Innovations
Rue Frère Gagne – BP 40463 - 60021 BEAUVAIS Cedex
Tél 03.44.11.44.57 – Fax : 03.44.11.45.22 –
www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr

